

PLAN DE MASSE
D'après arpentage
Echelle : 1/250

Nota : Le découpage parcellaire est réalisé d'après un
avant-projet du 08.12.2006 de l'Atelier d'architecture et
d'urbanisme Arsène DEMANGE,
réf. 20-LQPlan du RDCin'A-P-00

